

L'hôtel Gazan va retrouver tout son lustre d'antan

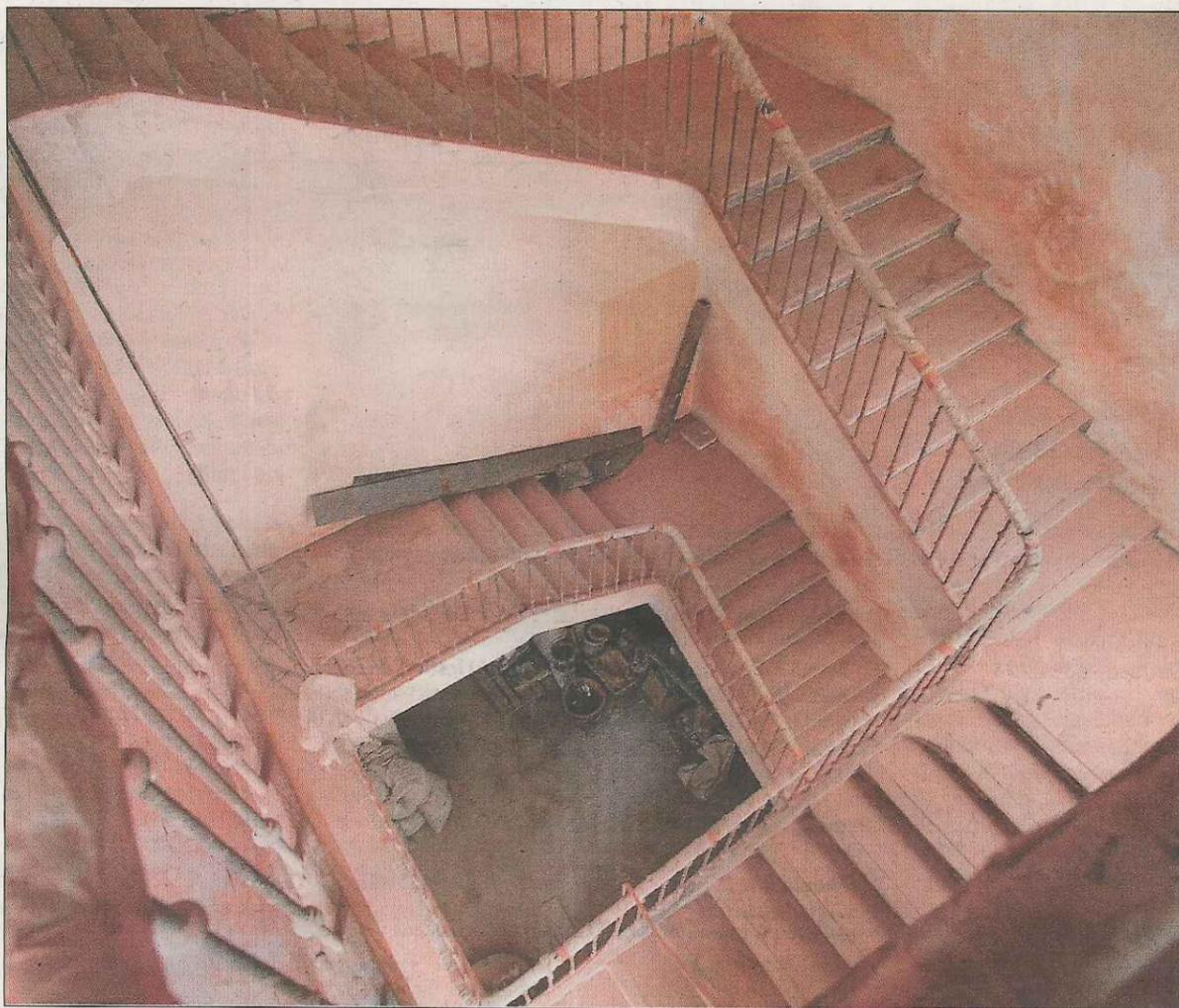
Ça fait parler Alors que les travaux avaient été abandonnés après la fuite du promoteur, l'hôtel du général d'Empire va proposer 15 logements à la location à partir du mois de juin prochain

Au 7, rue Gazan, l'hôtel qui porte le nom de l'ancien général d'Empire, se prépare enfin à accueillir les locataires des 15 logements privés qui seront livrés au mois de juin prochain. Une délivrance pour ce bâtiment historique alors que les travaux ont démarré il y a quatre ans.

En 2009, le groupe Jassogne, spécialisé dans la rénovation d'immeubles anciens, prend en charge la réhabilitation de la bâtisse. Sans explication, il s'évanouit dans la nature avec tout l'argent des investisseurs privés un an plus tard. « Nous avons récupéré le chantier qui était dans un mauvais état. Il y avait 50% des travaux de réalisés mais les consignes des architectes des bâtiments de France n'avaient pas été respectées », assure Luciano Ambrosio, dirigeant chez Altinum, cabinet qui a repris en charge les travaux en 2011.

D'importantes malfaçons et irrégularités

Aujourd'hui, 25 à 30 ouvriers travaillent sur le chantier. Quinze appartements seront disponibles à la location (lire par ailleurs) mais il a fallu rattraper les bévues faites par l'ancien promoteur. « Il y avait beaucoup d'irrégularités et de malfaçon. La toiture s'effondrait. On a même remarqué qu'il y avait eu des vols de câbles et du vandalisme », indique Luciano Ambrosio.



Un grand lustre du XVIII^e siècle sera placé dans la cage d'escalier, comme quand le général Gazan était propriétaire des lieux.

(Photos Stéphane Possamai)

Le promoteur est devant les tribunaux pour « abus de confiance aggravé, usage de faux et abus de biens sociaux », reprend le site internet du groupe Altinum. Le 10 mars, « la mise en examen et le contrôle judiciaire ont été

confirmés en appel », poursuit le site. On évoque un détournement de plusieurs dizaines de millions d'euros à travers plusieurs sites en France.

À Grasse, « il a fallu tout refaire », regrette Luciano Am-

brosio. « Seul le curage a été fait dans les normes », indique le technicien.

Préserver l'aspect historique du bâtiment

Cette demeure avait été

achetée par le Général, connu aussi pour avoir été garde du corps de Louis XVI, à un ancien notable de la ville. Depuis, elle est protégée par l'architecte des bâtiments de France. « Nous avons une réunion

tous les 15 jours avec lui pour veiller à ce que tout soit bien respecté », lance Luciano Ambrosio.

Sur la façade, des échantillons jaune, rouge et orange ont été peints, « car la couleur ne doit pas être la même que celle des bâtiments proches. On a donc fait des tentatives. » Les fenêtres sont d'époque – du XVIII^e – et la porte d'entrée ornée d'une sculpture en noyer sera rénovée à l'identique.

Les parties communes sont aussi concernées. Dans le hall d'entrée, une vasque du XVII^e est en cours de rénovation. Au plafond de la cage d'escalier, un grand lustre sera disposé comme sous l'Empire. Sur les sols de tout l'immeuble, les tomettes doivent rester les mêmes. « Nous utilisons les techniques d'époque même si cela nous coûte 25% plus cher que de tout refaire à neuf. »

Dans les appartements, les miroirs doivent rester d'origine, tout comme « les moulures au plafond, la couleur des volets ou des soubassements. »

Il fallait au moins ça pour respecter l'histoire d'une bâtisse appartenant à Honoré Théodore Maxime Gazan, comte de la Peyrière, Pair de France, grand-croix de la Légion d'honneur et de l'Ordre de la Réunion.

J.-M. CORNUAILLE
jmcornuaille@nicematin.fr



15 logements de 37 à 127 m²

L'immeuble est constitué de trois étages dont les deux premiers seront accessibles par ascenseur. Au troisième étage, deux appartements proposent une terrasse avec vue imprenable sur la baie de Cannes. « Les logements vont de 37 à 137m². Le loyer démarre vers 500 € pour le plus petit logement mais les prix ne sont pas encore communiqués », annonce Luciano Ambrosio. La rénovation n'a pas été financée par des subventions

et les propriétaires seront donc libres de fixer le loyer qu'ils souhaitent.

Comme la hauteur de plafond est importante « environ 3m50 », des mezzanines ont été disposées dans chaque appartement.

Tout a été refait à neuf puisque l'immeuble est sous couvert « de la loi Malraux de 1962. Les propriétaires qui s'engagent à une rénovation complète pour la location disposent d'une niche fiscale. » Le tout sera livré courant juin.